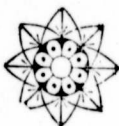




Première
ANNEE



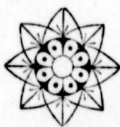
VOLUME

II



NUMERO

48-49



30

Mars

1899

LA FAMILLE
CHRETIENNE.

REVUE HEBDOMADAIRE
DE LECTURES CHRETIENNES,

PUBLIEE

avec l'autorisation

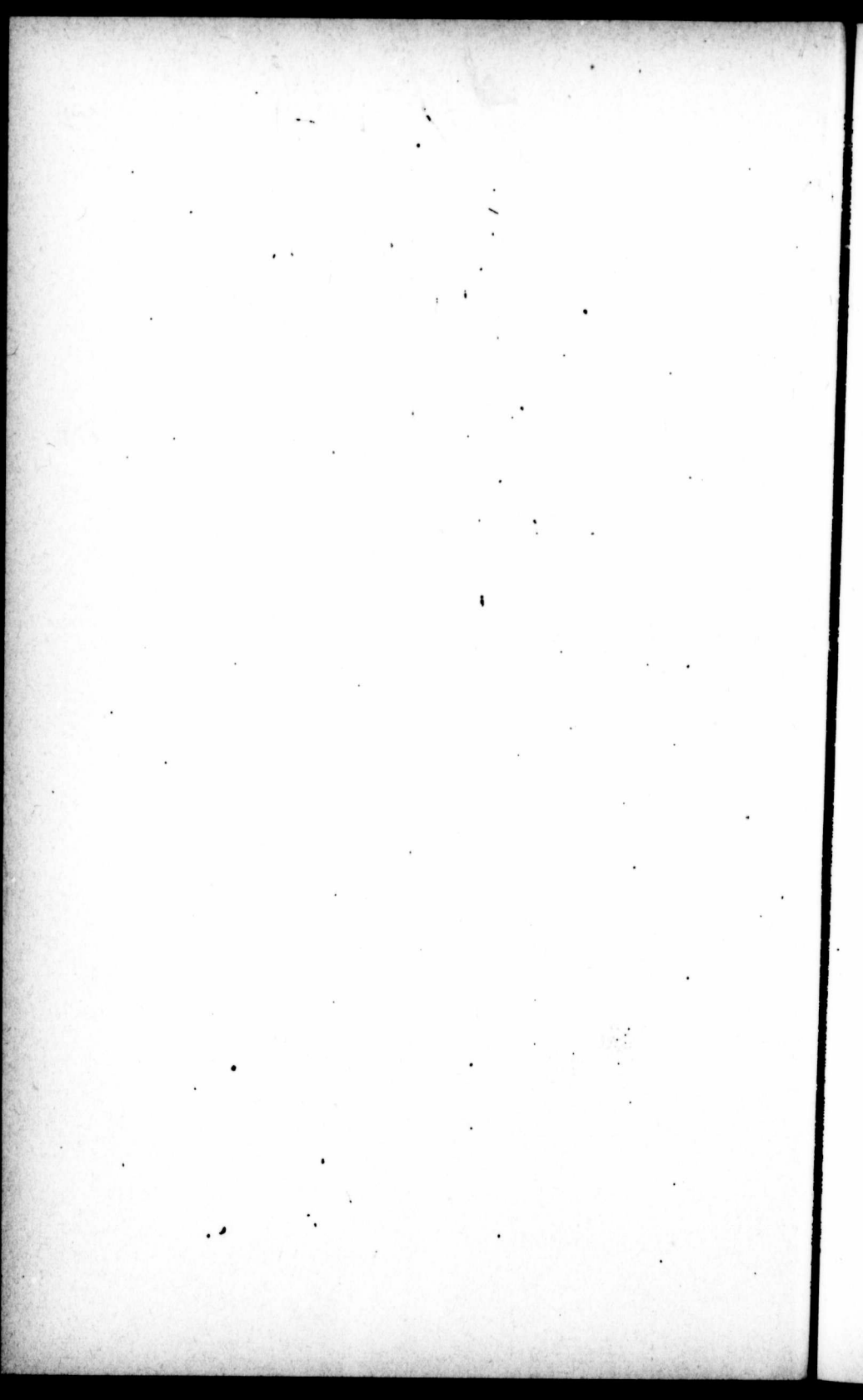
de Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa,

PAR L'IMPRIMERIE Jeanne d'Arc,

à JEANNE D'ARC (*via Ottawa.*)

PRIX: \$ 1.00 par année.







PLACE A DIEU!

La Famille Chrétienne.

VOL. II.— No. 48-49. — 30 MARS, 1899.

LES lecteurs de la "**Famille Chrétienne**" ont dû être étonnés d'une certaine irrégularité dans l'apparition de notre revue. Après un retard d'une semaine elle est arrivée avec un numéro double contenant 32 pages au lieu de 16. Aujourd'hui c'est encore la même chose

Voici la clef de ce mystère.

L'imprimerie Jeanne d'Arc a commencé depuis le mois dernier la publication d'une autre revue, dont la propriété et la rédaction appartiennent aux Révérends Pères Oblats de Hull. C'est le **Calendrier de N. D. de Grâce de Hull.** (1)

(1) Parait le samedi avant le 1er du mois.

Le prix de l'abonnement est de 30 cents pour Hull, 40 cents hors de Hull.

Prix de chaque No : 3 cents.

Toute personne qui demande 10 exemplaires a droit au onzième.

Pour tout ce qui concerne l'administration s'adresser au

R. P. PREVOST, O. M. I. Hull, P. Q.

Le succès de ce Calendrier dont les 1000 exemplaires du 1^{er} Numéro ont disparu comme par enchantement, et qui demande 1500 copies pour son No 2, ce succès rapide dû, sans doute à ses rédacteurs, mais aussi, et pour beaucoup, à ce que la publication est **locale**, nous a suggéré la pensée de faire subir certaines modifications à la " Famille Chrétienne," modifications qui nous permettront d'atteindre un plus grand nombre de lecteurs, et par conséquent de faire plus de bien.

Mais, tout d'abord, nous devons à nos abonnés de la 1^{ère} année les 52 Numéros promis. Aujourd'hui nous publions un numéro double qui porte à 49 les numéros parus. Encore 3 numéros et notre première année sera finie.

A partir de la seconde année, la " Famille Chrétienne " sera mensuelle au lieu d'être hebdomadaire. Chaque numéro aura 32 pages au lieu de 16. Le papier sera plus beau nous permettant de mettre de temps à autre des gravures. De plus le petit volume aura un couvert de couleur et sera cousu et coupé.

Un avantage que beaucoup de nos lecteurs apprécieront, c'est que le prix ne sera plus que de 50 centins par année, au lieu d'une piastre.

Une transformation qui sera peut-être plus appréciée encore, du moins dans certains centres, c'est que nous pourrons désormais faire des arrangements avec quelques paroisses considérables, ou groupe de paroisses d'une même région, pour leur donner une édition **spéciale** contenant les nouvelles locales, ainsi que les avis et conseils que Messieurs les Curés de

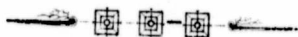
ces paroisses pourront avoir à donner à leurs paroissiens respectifs.

“ La Famille Chrétienne ” deviendra donc pour ces paroisses une vraie publication locale, un **Calendrier** ou **Bulletin paroissial**.

Messieurs les Curés comprendront parfaitement par ce simple exposé, combien il leur sera avantageux d'avoir une publication locale sous leur contrôle. Beaucoup, peut-être, avait déjà songé depuis longtemps à avoir leur **Calendrier**, mais se trouvaient arrêtés par la dépense et le manque de temps. Ces deux obstacles disparaissent aujourd'hui en grande partie, car le procédé que nous indiquons sera moins coûteux qu'une publication strictement locale, et la rédaction se trouvera réduite à une partie spéciale, les éditeurs se chargeant des autres articles, tout en acceptant avec reconnaissance l'aide et les indications qui leur seront données pour rendre la Revue intéressante depuis la première ligne jusqu'à la dernière.

Pour de plus amples renseignements, écrire au soussigné

A. L. Mangin, directeur.



LA COMMUNION D'UN ENFANT.

AUX PREMIERS VENDREDIS

.....

Raymond a fait sa Première Communion cette année-ci. Il appartient à une famille qui prétend être chrétienne; il est élève de l'école libre.

Plusieurs fois déjà, Raymond a fait la sainte Communion. Cependant, au gré des parents, l'enfant va trop à l'église, et dès qu'ils savent que l'enfant fréquente assidûment la sainte Table, ils le lui défendent.

Depuis lors il est séquestré. La chose est facile, la campagne étant distante du pays de quatre kilomètres. Durant ses vacances, il a été retenu et employé aux champs. Les dimanches cependant on le laisse venir passer sa journée à la ville. Mais avant qu'il parte, *la mère* lui sert son déjeuner et le surveille afin qu'il mange et qu'il ne puisse pas faire la sainte Communion.

Et tous les dimanches, depuis un mois, il en a été ainsi. L'enfant cependant ne se décourageait pas, et tous les dimanches il venait se confesser et faisait l'adoration du Très Saint Sacrement. Son âme était si bien disposée, que Notre Seigneur devait désirer lui aussi de se donner à elle.

Le dimanche 2 octobre, après s'être confessé il me dit : " J'espère venir vendredi ; je ne sais pas comment je pourrai venir, mais je me prépare ! "

Vendredi 7 octobre, Raymond arrive radieux après la dernière messe. Il se confesse et fait la sainte Communion. Voici ce qui s'était passé :

Ce jour-là, son père, en l'éveillant, lui dit que, sa mère étant un peu fatiguée, il devra aller à la ville faire certains achats. — " Tout de suite " répondit Raymond, et bientôt il quittait la campagne en toute hâte, priant Dieu et le remerciant que personne *ne pensât à le faire déjeuner*. " C'est me disait-il en arrivant, que Jésus-Christ a pensé au divin déjeuner que je lui avais demandé. "

Et l'enfant est reparti confiant et heureux. Et comme je lui disais de préparer encore et tous les jours son âme pour le premier vendredi de novembre : " C'est bien long un mois, dit-il... " Et il est reparti, priant pour que le bon Dieu éclaire ses parents.



LA FEMME CHRÉTIENNE

et ses devoirs.

PAR LE PÈRE JEAN BAPTISTE BOONE,
de la Compagnie de Jésus. (1)

Mission de la femme chrétienne.

CHAPITRE VII.

LA FEMME CHRÉTIENNE VEUVE.

Honorez les veuves qui sont vraiment veuves. (I. Tim. V.)

Pour compléter notre travail, nous devons considérer
la femme chrétienne veuve.

Le monde croit malheureuses les personnes réduites à l'état de viduité; nous montrerons son excellence et ses avantages spirituels: le monde ne comprend pas les devoirs que cet état impose; nous dirons comment il faut s'y conduire pour s'y sanctifier et pour opérer son salut. Espérons que ces paroles consoleront et fortifieront "les veuves qui sont vraiment veuves" (I. Tim. V.), et les rendront honorables aux yeux du monde même.

Excellence et avantages spirituels de l'état de viduité.

La haute position que l'on faisait aux veuves dans les premiers siècles de l'Eglise, le respect et l'affection dont on les environnait, montrent assez l'estime qu'on avait de la sainteté de leur condition, et le cas que l'on faisait de la fermeté de leur résolution. Expliquons-nous. Dès la naissance de l'Eglise plusieurs filles chrétiennes se destinèrent par une promesse solennelle à garder leur virginité, et à mener une vie plus régulière que le commun des fidèles;

(1) Ce travail est pris, avec permission spéciale, dans la *Petite Bibliothèque Chrétienne*, publiée à Bruxelles [Belgique]

par le R. P. Kieckens, S. J. [Collège St Michel]

Un opuscule par mois. Prix pour le Canada: 70 centins par année.

elles furent regardées par les évêques comme une partie de leur troupeau qui exigeait un soin particulier. On crut aussi que les veuves, qui n'avaient eu qu'un mari, devaient être admises à la même profession lorsqu'elles le demandaient, et qu'elles renonçaient à un second mariage. Par leur âge, par leur expérience, par la gravité de leurs mœurs, ces femmes étaient les plus capables d'instruire les personnes de leur sexe, de veiller sur les vierges, de soigner les pauvres et les enfants abandonnés. Par ces considérations, elles furent mises comme les vierges sous la tutelle spéciale de l'Église. On ne mit au rang des veuves adoptées par l'Église que celles qui avaient déjà persévéré dans le veuvage pendant plusieurs années et dont la conduite édifiante était bien reconnue. " Les veuves, dit Fleury, étaient occupées à visiter, à soulager les prisonniers, particulièrement les martyrs et les confesseurs, à nourrir les pauvres, à recevoir et à servir les étrangers, à enterrer les morts et généralement à toutes les œuvres de charité." (Bergier.) C'est de cet état de viduité que les saints Pères ont fait le plus bel éloge, et sur lequel ils ont écrit des livres entiers.

Nous ne saurions trop admirer ce qu'ont fait les saintes veuves pour arriver à la perfection. D'après ce que nous en ont laissé les Pères de l'Église et les historiens de leurs vies, elles étaient mortes au monde et aux plaisirs profanes pour pouvoir toujours vaquer aux exercices spirituels et les goûter, surmontant les tentations de la chair, changeant les noces charnelles en des spirituelles, l'amour d'un époux en l'amour de Jésus-Christ, leur vrai unique époux. Elles avaient une grande confiance en Dieu, tuteur et protecteur des veuves, se persuadant que dès le jour que Dieu leur avait enlevé leur époux, il en avait pris la place pour les consoler et les défendre contre ceux qui les affligeraient.

Quoique l'état de viduité des premiers siècles n'existe plus, les veuves, qui sont vraiment veuves, ne cessent pas

de mériter toute notre vénération. Dans leur condition, elles peuvent encore se dévouer aux bonnes œuvres, garder la continence, se consacrer à Jésus-Christ, et tendre à la perfection à l'exemple des Monique, des Marcelle et des Paule. Si on a vu dans les temps primitifs des femmes vertueuses et de saintes veuves qui, étant aussi distinguées par leur naissance que par leurs vertus, se sont entièrement dévouées aux exercices de la charité chrétienne, les derniers siècles, et nos temps mêmes n'offrent-ils pas des veuves modèles de toutes les vertus ?

Toutes ne sont pas appelées, il est vrai, à cette grande perfection ; mais toutes sont appelées à vivre en véritables veuves.

Devoirs des veuves

Si la vie conjugale présente de grands devoirs à remplir, de grandes difficultés à surmonter, le veuvage n'est exempt ni des uns ni des autres. Le veuvage est exposé à de grandes tentations. Les plaisirs se présentent souvent aux veuves dans la suite de leur vie. Le silence et le repos leur sont à charge et les ennui. Habituees à la vie tumultueuse du monde, il leur est comme impossible de garder la solitude. Les richesses les portent à fréquenter le monde, à prendre part à ses joies et à ses vanités. Après avoir vécu longtemps dans l'habitude de la soumission, l'amour-propre se réveille tout-à-coup et les portes au désir d'une indépendance entière. Le plus redoutable écueil de cette situation, c'est de s'imaginer qu'une femme encore jeune peut satisfaire tous ses goûts pour l'indépendance, et se livrer sans scrupule aux agitations du monde.

Saint Paul ordonne à toutes les veuves qu'elles soient irrépréhensibles, menant une vie sans reproche, qui " n'offense ni Dieu ni les hommes; de n'être point oisives, s'adonnant à l'éducation de leurs enfants, si elles en ont. Il les engage à être attentives à maintenir la paix et la tran-

quillité dans leurs familles, exerçant l'hospitalité et toutes les œuvres de miséricorde envers le prochain ; à être recueillies, solitaires ; à apprendre à se taire sur le prochain, à ne pas trop se répandre, et à éviter la démangeaison de savoir tout et de se mêler des affaires des autres." (1 Tim. v.)

Une veuve chrétienne est vêtue selon sa condition, mais sans luxe, sans immodestie ; elle est revêtue de force et ornée de sa vertu. Elle préfère la crainte du Seigneur à la beauté ; elle veille sur elle même pour ne s'émanciper en rien après la mort de son mari ; elle est circonspecte dans toute sa conduite. " Quoique Judith fut parfaitement belle, que son mari lui eût laissé d'immenses richesses, nous la voyons mener une vie retirée, et demeurer constamment enfermée avec les filles qui la servaient.

" Dès qu'elle eut perdu son mari, elle quitta ses habits magnifiques ; elle renonça à tous les ornements extérieurs et mondains, à toutes sortes de compagnies et évita de paraître en public, se vouant à une vie de pénitence. Elle était très estimée de tout le monde parce qu'elle avait une grande crainte du Seigneur, et il n'y avait personne qui dit la moindre parole à son désavantage. " (Judith VIII.)

Voilà le modèle d'une veuve parfaite. Les veuves qui s'adonnent au luxe et aux pompes du siècle, qui mènent une vie molle, qui goûtent et recherchent les plaisirs mondains, déshonorent leur veuvage. " J'aime, dit saint Paul, que les jeunes veuves, dont la vie est mondaine et légère, se remarient, qu'elles gouvernent leur ménage, et qu'ainsi elles ne donnent aucun sujet aux ennemis de notre religion de nous faire des reproches. " (1 Tim. v.). Saint Chrysostome confirme la doctrine de l'Apôtre en ces termes : " Je veux que les jeunes veuves se remarient puisqu'elles le veulent elles-mêmes ; qu'elles deviennent de bonnes mères de famille, et quelles soient assidues dans leurs maisons. " Les secondes noces sont donc conseillées aux veuves ;

mais celles qui vivent dans le veuvage selon les préceptes apostoliques " sont, selon saint Augustin, infiniment plus estimables que celles qui se soumettent de nouveau au joug conjugal, parce qu'elles savent dompter leurs passions et assujettir leur corps à la loi de l'esprit ". Saint Ambroise reconnaît même qu'elles sont fort peu inférieures aux vierges, parce qu'elles renoncent aux secondes nocés, afin de s'occuper des choses du Seigneur, d'être saintes de corps et d'esprit, et de vaquer plus facilement aux exercices de de la vertu et de la piété. On peut dire en général, dit un auteur moderne, que les femmes qui contractent un second mariage ne brillent ni par la tendresse, ni par les sentiments maternels. Elles livrent aux chances du hasard le bonheur de leurs fils et de leurs filles, et font courir à leurs intérêts matériels des dangers graves, car les maris modèles sont toujours assez rares. Il se présente cependant des circonstances, où des veuves bien chrétiennes feraient très bien de se remarier, et où un directeur sage conseilleraient les secondes nocés.

Parmi les devoirs des veuves, saint Paul met " l'éducation des enfants. " Pour les y engager plus efficacement, saint Chrysostome, leur présente " qu'elles y réussissent souvent mieux que leurs maris. Imprimez en eux, dit-il, la crainte de Dieu, dès leur première jeunesse, cela leur sera plus utile que tous les soins, toute la vigilance d'un père, et leur servira d'un mur inexpugnable pour les défendre et pour les protéger. " Elles sont d'autant plus obligées de s'appliquer à l'éducation de leurs enfants, qu'elles leur tiennent lieu de père et de mère, et que la divine Providence semble ne les avoir conservées, qu'afin qu'elles leur rendent ce bon office. Qu'on se rappelle ici ce que nous avons dit plus haut de " l'éducation. "

En terminant cette instruction, je m'adresse aux veuves désolées qui pleurent amèrement la mort de leurs maris.

Je suis loin de les blâmer, je les en loue et les en estime, car leur douleur prouve qu'elles les aimaient sincèrement. Elles seraient très blâmables si elles montraient en ces rencontres de la froideur, de l'indifférence. La nature, la piété la religion demandent qu'elles témoignent de la douleur quand la mort leur enlève leurs maris ; mais leur tristesse ne doit pas être excessive, elles ne doivent pas s'en prendre au ciel, ni accuser la Providence. Elles doivent écouter la raison et la religion, qui leur ordonnent de modérer leur douleur, et leur défendent " de pleurer comme des personnes qui n'ont pas d'espoir. " (1 Thess. IV.) Elles doivent se rappeler qu'elles rejoindront un jour, et peut-être bientôt, leurs maris, qui du haut du ciel, elles doivent l'espérer, veillent sur elles avec plus de dévouement et d'attachement que dans cette vallée de larmes. Qu'elles se consolent enfin en pensant sérieusement aux avantages qu'elles peuvent retirer pour leur salut de l'état de veuvage. Qu'elles honorent leurs maris défunts en suivant leurs bons exemples, en s'appliquant à bien élever les enfants qu'ils leur ont laissés, et en gardant religieusement leur souvenir et leur nom.

(fin)



Jésus et son parfum.


— N'avez-vous pas remarqué, mon Père, que certaines personnes apportent **Jésus et son parfum** partout où elles vont ?

-- Si, ma fille ; il y a des personnes si bonnes que Dieu paraît s'en servir pour se communiquer à nous.

Mais la Vierge sans tache est celle qui exhale plus que toute autre cette odeur de sainteté.

Elle sanctifie tout ce qu'elle touche, parce qu'elle ne va jamais sans Jésus.

Jésus, Marie, venez en moi et de moi, comme un parfum suave, en tous ceux que j'aime.



Ce que c'est qu'un curé.

La servante de l'auberge m'avait suivi. En me donnant une partie des détails que vous connaissez, elle ne m'apprit rien que je n'eusse deviné : il m'avait suffi de voir Laurent dans l'écurie. A ce trait je reconnus les meurtriers d'Edmonde ; et mes ressentiments contre eux, ces ressentiments si bien étouffés, si complètement anéantis, se réveillèrent dans mon âme avec une violence égale au double crime qui les excitait. Je me trouvai sans vertu devant ce coup soudain ; ma coupable colère se tourna contre Dieu même. Mon Dieu ! disais je, pourquoi m'avez-vous jeté parmi ces méchants ? S'ils voulaient mon sang, ne pouvaient-ils pas le prendre dans mes veines, et permettez-vous que leur fureur trouve le secret de me faire mourir toujours ?

Détestables murmures, dont je m'accuse devant vous et que je ne veux pas que vous excusiez : car vous verrez ici quelque bien que j'ai paru faire, et il faut que vous sachiez que c'est Dieu seul qui, réellement, l'a fait. A lui donc toute la reconnaissance et tout l'honneur ! je n'ai été dans ses mains qu'un instrument misérable et parfois indocile ; j'ai souvent refusé de suivre ses voies adorables : il m'appelait au travail, et je lui demandais lâchement le repos.

Ces murmures, hélas ! ne furent pas l'explosion irréfléchie des premiers transports de la douleur ; je m'y obstinai. En vain Laurent, ayant repris connaissance, me donnait l'exemple d'une résignation comparable à la clémence de sa sœur : je me révoitais contre le sort que je lui voyais accepter. Il voulait bien mourir ; je ne voulais pas qu'il mourût. Tout ce que je pouvais faire, c'était de ne pas troubler sa dernière heure par l'aveu de mes angoisses rebelles, et par des malédictions contre ses bourreaux. Chose horrible ! pendant que j'assistais ce cher enfant, pendant que j'écoutais sa confession vraiment angélique, pendant que je lui donnais les onctions saintes et que je m'apprétais à lui fermer les yeux, j'entendais sans cesse, comme si on l'eût chanté à mon oreille, l'infâme refrain qui avait tué Edmonde. Des mouvements semblables à ceux de la mer en furie, des pensées de haine, d'indomptables désirs de vengeance, secouaient et bouleversaient mon âme.

Plus tard, la violence de ces sentiments, si différents du calme où m'avait laissé la mort d'Edmonde, m'a fait comprendre qu'alors, peut-être, j'avais conçu quelque vanité de mon triomphe. Dieu nous veut humbles en tout et partout, même dans le sacrifice, même au sein de la victoire, afin que nous n'échappions à la douleur que comme Il veut, et quand Il le permet. Oui, je m'étais dit : Je suis maître de mon cœur ; Dieu me demande un grand sacrifice, et je le fais généreusement : Dieu trouve en moi un serviteur fidèle. — O profondeur et folie de notre orgueil ! Les yeux fixés sur la main qui me tirait de l'abîme, je m'étais glorifié, non de son secours, mais de ma force ; bénissant Dieu tout haut de sa miséricorde, je me savais gré tout bas de ma vertu. Pour me faire enfin connaître ma faiblesse, Dieu m'abandonna aux tempêtes du désespoir.

Laurent n'acheva pas la journée, il expira vers le soir ; et sans doute je n'ai dû qu'à mon prompt retour d'avoir pu l'embrasser vivant : car mes soins et la joie de me revoir prolongèrent de quelques heures cette existence si vite et si douloureusement tranchée : *Tanquam flos agri, sic efflorescit* ! Je l'ensevelis moi-même. Je puis dire qu'avant d'être enfermé dans le linceul, son corps fut lavé de mes larmes. Il était toute ma famille. Lui parti, rien ne me restait de ceux qui m'avaient aimé. J'étais seul, seul dans le monde : *Similis factus sum pellicano solitudinis...* Vous le vouliez, mon Dieu ! Il fallait que ces liens fussent brisés : car ma famille n'était plus ma famille, et vous aviez formé pour moi de nouveaux liens, plus sacrés que ceux de la chair et du sang ! Mais alors je ne comprenais pas.

J'avais conçu un projet extravagant, dangereux, indigne de mon sacerdoce : je voulais, dans l'église, profitant du concours qu'attirerait sans doute le convoi de Laurent, et en présence de son cercueil, soulager enfin mon cœur, me venger de trois années de supplice, faire rougir mes paroissiens de leurs ingratitude, de leur cruauté, de leur vices sauvages ; leur rappeler tout ce qu'ils m'avaient fait, les accabler de la mort d'Edmonde, du meurtre de Laurent, de ma vie empoisonnée à jamais par eux ; et, leur ayant ainsi parlé, quitter la paroisse pour n'y plus revenir. L'indignation, le mé-

pris, les traits amers, les apostrophes véhémentes s'agitaient dans mon esprit comme les laves d'un volcan près d'éclater.

Je montai en chaire. L'auditoire était nombreux : je reconnus le même bon mouvement de compassion et presque de repentir qui les avait amenés au convoi d'Edmonde. Cette observation me frappa avant que j'eusse ouvert la bouche. Je me rappelai ma pauvre nièce ; je me souvins de sa dernière parole : *Faites-leur du bien !* Je me demandai comment je pourrais m'exiler de ces deux tombeaux si purs et si sacrés. Dieu aussi daigna se faire entendre au fond de mon cœur. Ce verset du Psalmiste, que j'avais lu le matin même sans y prendre garde, me revint en mémoire : *In Domino confido : quomodo dicitis animæ meæ : Transmigre in montem sicut passer ?* O mon âme, pourquoi me conseilles-tu de fuir ? n'as-tu plus confiance au Seigneur ?

Mes résolutions changèrent ; mon cœur, éclairé soudainement me dicta des paroles bien différentes de celles que j'avais méditées. Je me bornai à dire que Laurent m'avait légué le peu qu'il possédait pour fonder dans la paroisse un asile où l'on recevrait les pauvres voyageurs. J'ajoutai que maintenant, seul et sans famille, j'en aimerais davantage, s'il était possible, tous mes paroissiens, résolu de les servir assez pour retrouver en eux, un jour, les frères, les sœurs et les enfants que j'avais perdus. Ce fut tout mon discours ; mes larmes l'achevèrent. Leurs sanglots, si j'avais pu parler davantage, les auraient empêchés de m'entendre.

A partir de ce jour, le plus grand nombre des habitants, non seulement me supportèrent, mais me traitèrent en ami. Quelques-uns de ceux qui avaient calomnié Edmonde et refusé d'assister Laurent, vinrent me demander pardon. Le maître d'école perdit son crédit ; le maire passa de mon côté : il me fut enfin possible d'annoncer la parole de Dieu, et de commencer le combat contre les erreurs et les vices qui intestaient cette malheureuse population. Ainsi le christianisme germa dans la paroisse et sur les tombeaux d'Edmonde et de Laurent. O voies cachées de la sainte Providence !

Ces chers enfants m'avaient laissé deux œuvres à accomplir : je devais, pour obéir au testament d'Edmonde, réparer la chapel-

le de la Sainte Vierge ; et, pour exécuter les dernières volontés de Laurent, fonder un petit hospice. Mais toute la fortune des deux fondateurs ne dépassait pas dix mille francs : c'était bien peu. Je commençai néanmoins, et ma naissante popularité fut loin d'en souffrir. Un cruel événement vint l'accroître : le feu dévora cinq ou six maisons du village, entre autres celle de l'homme qui avait fermé sa porte à Laurent. Me souvenant du commandement d'Edmonde, j'interrompis sans hésiter nos travaux, et je donnai l'argent qui me restait à ces incendiés, tombés dans une misère affreuse.

C'est alors que Dieu, qui tourne tout à l'accomplissement de ses fins connues de lui seul, m'envoya la pensée de quêter pour remplir ma caisse vide. Les premiers résultats dépassèrent mes espérances, et me poussèrent plus loin que je n'avais voulu aller. Par l'appui de mon évêque, par des offrandes spontanées, par des dons véritablement tombés du ciel, je me trouvai possesseur de trente mille francs. L'imprudencence me vint en même temps que la fortune : je ne me bornai plus à réparer la chapelle de la Sainte-Vierge ; l'église tombait en ruine, je voulus la rebâtir.

Vous ne connaissez probablement que trop bien l'histoire des curés constructeurs, fondateurs et quêteurs : je me dispense de vous faire la mienne, qui ressemble à toutes les autres. Je menai pendant huit à dix ans la vie la plus contraire à mes habitudes : je fus maçon, charpentier, architecte, négociant, couvreur, prédicateur, voyageur, homme du monde, plaideur, hélas ! J'eus des refus mortifians, j'eus des secours miraculeux, j'eus des consolations et des tribulations de toute espèce : le matin j'étais accablé d'une dette que je ne pouvais payer, et le soir ma dette était payée, et j'agrandissais mes plans, parce que j'avais des fonds de reste ; mais ces plans agrandis finissaient par créer de nouvelles dettes, qui m'engageaient dans de nouveaux voyages, dans de nouvelles séductions, dans de nouvelles dépenses. J'en serais mort à la peine, si Dieu, soutenant sans cesse mon courage, réparant sans cesse mes étourderies, et sans cesse bénissant ma confiance désormais inébranlable, ne m'avait mis en rapport avec quelques âmes saintes, dont l'ardeur et la générosité me tirèrent cent fois des plus mauvais pas. Une dame de Paris aussi pauvre

que moi fit à elle seule plus de la moitié des frais de l'église. Vous pensez bien que mes fatigues me paraissaient légères, quand je voyais de tels dévouements.

Dieu me comblait véritablement de ses grâces. La joie de voir s'élever sur des proportions magnifiques, d'un côté l'église, de l'autre l'hôpital, n'était rien encore auprès de celle que me donnait mon troupeau : ils m'appelaient leur père, et la piété gagnait sensiblement parmi eux. Le reste vint par surcroît.

J'avais pris mes dispositions pour que les grands travaux que j'exécutais tournassent à leur profit. Je les y employai presque tous, sous la direction de quelques ouvriers chrétiens, choisis avec scrupule, et dont plusieurs se sont fixés chez nous. Leurs maisons, que vous avez vues sur la place de l'église, forment un petit quartier entièrement neuf. Dans le village, un grand nombre d'habitations furent reconstruites et assainies. J'ai eu assez de crédit pour vaincre des routines séculaires. L'agriculture s'est améliorée, on a défriché des terrains absolument improductifs. Un marais pestilentiel est devenu à peu de frais un pâturage excellent, le nombre des bestiaux a doublé, et cette richesse féconde m'a permis d'établir ici, comme vétérinaire, un pauvre enfant du pays, que j'avais rencontré dans mes courses, malade et mourant de faim malgré son talent. Il a fait fortune : c'est aujourd'hui un des grands de la paroisse et mon meilleur catéchiste.

Pour suppléer le curé durant ses longues et fréquentes absences, il fallait un vicaire : j'obtins de mon saint évêque un jeune homme plein de zèle et de charité, qui jeta les fondements d'une véritable école, où les enfants apprirent à connaître Dieu. Ce n'était plus le temps de nous contrecarrer. L'instituteur et les inspecteurs du gouvernement y perdirent leur génie : mon vicaire avait des diplômes. L'instituteur leva le pied, et nous eûmes des frères payés par la commune. J'avais fini par intéresser à mes œuvres, au chef-lieu et à Paris, quelques personnages puissants, desquels je tirai quelques petites faveurs, qui firent grand bien ici. Par exemple, mes ouvriers, s'étant associés, purent devenir adjudicataires d'un pont que le département a fait construire sur la rivière. Après les avoir mis à leur aise, ce pont a contribué à enrichir la com-

venue au moyen d'un chemin qui la relie à la grande route, et qui lui permet d'exploiter avantageusement les industries nouvelles créées pour le besoin de nos constructions. Nous n'étions qu'agriculteurs ; nous sommes devenus tuilliers, chafourniers, plâtriers. Je crois que nous ferons de la soie un de ces jours : car nous avons planté de tous côtés des mûriers, qui réussissent à merveille ...

J'interrompis ici le curé.

— Ne craignez-vous pas, lui dis-je, de devenir à la fin trop riches, et que cette richesse ne ramène les mauvaises mœurs ?

— Non, répondit-il : tout cela ne produit pas de fortunes. Presque tout se fait par petites associations dont le principal et pour ainsi dire l'unique capital est la probité chrétienne. Ce sont même plutôt des confréries que des associations. Chacun y gagne un peu. On emploie les pauvres, et l'on réserve la part des invalides ; la charité fait le reste. Le grand propriétaire, c'est l'hôpital, qui ne se soutiendrait pas, chacun le comprend, sans le dévouement des sœurs.

Voici ce qui est résulté de l'aisance plus grande et plus générale que nous avons obtenue : elle a puissamment combattu l'avarice, péché dominant du pays ; et, à mesure que l'avarice a diminué, l'esprit de famille a gagné de la force. Il n'était pas rare de trouver des paysans dont l'avarice flétrissait le cœur de telle sorte, qu'ils laissaient mourir de faim, à la lettre, leurs parents infirmes, et se refusaient aux plus simples et aux plus stricts devoirs envers leurs enfants. J'en ai vu des exemples terribles, incroyables. C'était l'avarice qui produisait ici, et c'est encore elle qui produit dans plusieurs des communes environnantes ces mœurs véritablement barbares qui semblent être d'un autre peuple et d'un autre temps. Elle est le seul Dieu de ces campagnes malheureuses. On lui sacrifie, comme à tous les faux dieux, des victimes humaines. A défaut de la haine qu'on me portait, l'avarice aurait suffi peut-être pour décider plusieurs habitants de ce village, et des plus riches, à renvoyer le pauvre voyageur qui leur demanda inutilement l'hospitalité. J'ai connu un veillard septuagénaire et paralytique à qui ses enfants, cultivateurs aisés, ne donnaient pour nourriture que les restes misérables de leur repas ; j'en ai vu d'autre expirer, fau-

te d'un médicament de deux à trois francs : on avait estimé en conseil de famille que leur vie ne valait pas cela ! Ce qu'on faisait pour les aîeux, on le faisait aussi pour les enfants : la plupart n'apprenaient point à lire, afin d'épargner les frais d'école ; il n'y avait pas de première communion, parce que l'on craignait d'acheter des habits propres : on ne prenait pas garde aux maladies, parce que l'on craignait d'appeler le nédecin. Vous ne sauriez imaginer les ravages que faisait ce vice monstrueux : il dissolvait absolument la famille. Dans toute maison, tout individu improductif, enfant, ou vieillard, ou malade, était haï et traité avec une dureté dont il ne se consolait qu'en haïssant à son tour. *A père avare, fils prodigue.* Les jeunes gens, tenus sous un joug de fer et n'ayant jamais reçu un mot de tendresse, vendaient à de féroces usuriers l'espérance de leur héritage, pour le dépenser en débauches grossières ; puis, saisis bientôt par le vice régnant, et passant de la prodigalité à l'avarice, ils s'abandonnaient comme leurs pères, contre ces pères eux-mêmes et contre leurs enfants, à cette sordide passion de l'épargne, qui les abrutissait jusqu'au crime. Que de fois, considérant leurs fautes et les maux qu'elles attireraient sur eux, j'ai reconnu ces pécheurs dont parle l'Écriture, qui " dressent des embûches contre leur propre sang, et se mettent en embuscade pour perdre leurs propres âmes ! "

La haine régnait partout, du voisin au voisin, de l'époux à l'épouse, du père à l'enfant. Lorsque je cessai d'être un objet d'horreur pour la paroisse, et que je pus enfin causer avec tous les habitants, je fus consterné de leurs divisions, de leurs rancunes, plus encore que de leur profonde ignorance. Je me demandai s'il serait jamais possible de les amener à la pratique de la sainte charité. Ah ! tout est possible à Dieu ! La création du monde n'en est pas une preuve plus évidente pour moi que les changements opérés dans ces âmes. Dès qu'ils eurent consenti à venir chercher mes instructions à l'église, et à recevoir les avis que j'allais leur porter chez eux, tout devint facile. Les superstitions furent moquées : les esprits-forts, s'étant laissé battre en plusieurs rencontres ou par mes raisonnements ou par ceux de mes ouvriers, perdirent toute estime. Quant à l'avarice, nous l'employâmes elle-même à

vaincre nos avares. Nous leur fîmes comprendre qu'ils calculaient mal, et qu'en dépensant davantage ils gagneraient plus. En chaire, M. le vicaire et moi nous étions prêtres ; hors de là nous étions professeurs d'économie politique, physiciens, astronomes, conteurs, etc., etc. Le directeur des travaux, homme de foi et d'esprit, un des plus précieux cadeaux que j'aie reçus de Dieu, se fit banquier afin de tuer l'usure. Une opération très simple sur des terrains achetés pour l'hôpital, lui donna la faculté de dégager la plupart des terres, en permettant aux débiteurs de se libérer par des fournitures ou du travail ; et tout le monde y gagna, sauf, bien entendu, les détestables usuriers, dont on n'écoula guère les plaintes.

Enfin, mon cher ami, le pays n'est plus reconnaissable, et notre progrès s'étend de jour en jour. Oui, chaque jour, quelque adversaire récalcitrant, quelque vieil ennemi rend les armes. Ils cèdent au bien que la religion leur fait ; ils donnent de véritables exemples de générosité. Un de nos usuriers a restitué à ses victimes, avant de mourir, la moitié de sa richesse mal acquise, et légué le reste aux pauvres dans un testament rendu public par sa volonté, pour la plus grande gloire de Dieu ! Il n'y a presque plus d'ennemis qui ne soient réconciliés. On n'abrége plus, par de mauvais traitements, la vie des vieillards ; les pauvres sont assistés ; nous sommes des gens craignant Dieu. Dans toute maison riche ou pauvre, quelque image de piété se montre en lieu d'honneur, ombragée du rameau de *Pâques-Fleuries*. L'église se remplit deux fois le dimanche, pour la messe et pour les vêpres. Quand le curé monte en chaire, personne à présent ne quitte le lieu saint. Les quelques entêtés qui s'obstinent sous le portail payent déjà leur place devant l'autel, et viendront l'occuper un jour, car le respect humain, aujourd'hui, veut que chaque famille ait son banc à l'église. Personne ne meurt plus sans avoir reçu les sacrements.

La génération qui s'élève vaudra mieux encore. Nous avons deux écoles, une de Frères, une de Sœurs, il n'y a pas un petit garçon, pas une petite fille dans la paroisse, qui n'y vienne exactement. Si un père de famille refusait d'envoyer ses enfants à l'école, il serait, suivant l'expression du pays, *montré au doigt*, et appelé *mau-*

vais père ; mot, pour le dire en passant, qui n'avait pas de signification jadis, et qui maintenant serait compris de tout le monde dans toute son énergie. Parmi nos enfants, vous n'en trouveriez pas un, en âge de raison, qui ne fût en état de vous dire ce que représente chacun des tableaux de l'église, et les plus petits récitent les commandements de Dieu. Quand un pauvre passe, je vois souvent ces chers enfants lui faire l'aumône, en se recommandant à ses prières. Trois de nos jeunes paysans sont entrés cette année au séminaire ; ce sont les premiers depuis soixante ans ; mais d'autres les suivront. Vous verrez l'hôpital : il est déservi par une petite congrégation qui s'est formée ici même, qui se recrute dans le village ou dans les environs, et qui a déjà essaimé sur plusieurs points du diocèse. Ces bonnes filles se livrent à toutes sortes d'œuvres de charité ; elles gardent les enfants au berceau, font la classe, soignent les malades, ensevelissent les morts et prient pour les vivants, imitatrices, tout à la fois, de Marthe et de Marie. Leur maison est trop étroite pour le nombre des postulantes. Grand Dieu, qui m'aurait dit que je verrais ces choses ! Et j'ai été assez lâche pour murmurer contre les sacrifices dont elles devaient être le prix?...

Le curé se tut. Je lui serrai les mains en silence ; et après avoir promené un regard consolé sur l'humble chambre d'Edmonde, nous allâmes visiter les écoles et l'hôpital. Les détails de cette visite, quoique charmants, allongeraient trop mon récit : je ne les rappo terai point. Ils n'ajoutèrent rien à mon affection pour le vénérable curé, mais ils me le firent admirer davantage. Sa prévoyante charité semblait avoir atteint la limite du possible ; lui seul n'était pas satisfait. Il rêvait d'étendre ses conquêtes, et il me développa ses plans de bataille contre les paroisses voisines. Il voulait que son hôpital devint un centre où les infirmes seraient recueillis et les malades amenés de dix lieues à la ronde.

— Oui, oui, disait-il, j'enlèverai à nos voisins toutes ces prétendues *non-valeurs*, et je leur enverrai, à la place, des religieuses qui leur apprendront à ne plus dédaigner de tels trésors. Ils y sont disposés mieux qu'ils ne le pensent. Du côté où vous m'avez rencontré ce matin, on me haft encore, mais de l'autre côté, j'ai

déjà des amis. Il faut qu'on m'aime partout, afin d'aimer Celui qui m'envoie... A propos, n'allez pas dire ici qu'on m'a jeté des pierres : quelques uns de nos jeunes gens ne manqueraient pas de partir dimanche, après vêpres, pour aller là-bas rendre des coups de poing.

La journée avançait. Je priai le bon curé de me conduire au cimetière, car je voulais prendre congé de lui le lendemain après la messe.

— Oui, me dit-il, venez prier sur la tombe de mes enfants. Venez remercier Dieu d'avoir frappé sur mon cœur comme le fléau frappe sur l'épi, pour faire sortir le grain qui doit nourrir le monde.

Les deux tombes étaient voisines ; rien ne les distinguait de la foule des autres, une humble croix, sans date, sans nom, s'élevait sur chacune d'elles. La charité du prêtre avait voulu ne laisser place ici-bas qu'en son cœur à ces deux souvenirs.

(fin)

La Croix,

Dernière ressource, dernier espoir. — Au seuil de la grande révolution française qui allait proscrire Notre Seigneur Jésus-Christ du sol de la France, le grand orateur de la révolution, Mirabeau, ému des maux qu'il voyait s'amonceler sur sa patrie au souffle de l'impiété, laissa échapper cet aveu mémorable : « Avouons à la face des peuples et de toutes les nations que Dieu est aussi nécessaire que la liberté du peuple français, et plantons le signe auguste du Christianisme sur la cime de nos départements ; qu'on ne nous impute point le crime d'avoir voulu taire la dernière ressource de l'ordre public et éteindre le dernier espoir de la vertu malheureuse. »



- Eh bien ! votre fameux livre, qui vient de paraître, a-t-il du succès ?
- Ne m'en parlez pas : je vais être traduit
- En quelle langue ?
- En cour de police.



VIE DU BIENHEUREUX FELIX DE NICOSIE.

PAR LE R. P. HENRI DE GRÈZES.

CHAPITRE VIII.

Le Frère quêteur.

Fr. Félix ne se contentait pas de prier ensuite pour les bienfaiteurs ; il leur témoignait sa reconnaissance en leur donnant de fois à autre, avec la permission de son supérieur, quelques produits du jardin du couvent, comme des fleurs, des légumes frais, des olives, des plantes aromatiques ou médicinales qu'il cultivait lui-même.

A certaines époques, Fr. Félix devait faire la quête du vin. Pour cette quête, il y avait, entr'autres ustensiles, une outre qui pesait bien, lorsqu'elle était pleine de liquide, plus de cent livres italiennes ; nul des Frères, même des plus robustes, ne voulait s'en charger. Fr. Félix l'accepta sans objection ; et il eut souvent à la porter pendant de longs trajets.

Plusieurs fois il lui arriva de tomber sous ce pesant fardeau, et dans ses chutes, il se meurtrit grièvement ; des infirmités pénibles et incurables en résultèrent pour lui. Jamais cependant il ne se plaignit, jamais il ne perdit un seul instant sa sérénité. Un jour qu'il était tombé plus rudement sous le poids de cette outre, un ami du couvent courut à lui, le releva et s'offrit à porter son fardeau. — " Non, non répondit vivement Fr. Félix ; c'est ma Croix, il faut que je la porte. Soit pour l'amour de Dieu ! "

Mais Fr. Félix n'avait pas à faire la quête dans la seule ville de Nicosie ; il devait à certaines époques parcourir les bourgades et les campagnes de Capizzi, Cerami, Gagliano, Mistretta et autres, pour procurer l'huile, le blé, le bois, la laine, etc... Pour ces quêtes, plus fatigantes et demandant un temps plus long, un compagnon était habituellement adjoint à Fr. Félix ; c'était le plus souvent son compatriote, Fr. Mariano de Nicosie.

En outre, pour que le quêteur pût transporter plus facilement les lourds produits de cette quête, le couvent mettait à sa disposition une bête de somme et une carriole. Mais F. Félix, cheminait toujours à pied, quelle que fût sa lassitude.

Dans ses excursions au dehors, les distances, les mauvais chemins, le mauvais temps contraignirent souvent Fr. Félix à accepter l'hospitalité des gens de la campagne. Il mettait à profit ces occasions pour catéchiser les enfants, donner de bons conseils aux parents, édifier tous ceux qui l'approchaient.

Après qu'il s'était acquitté de ses exercices religieux, l'horreur qu'il professait pour l'oisiveté le faisait s'occuper à quelque chose d'utile, ainsi qu'il a été dit plus haut. Pendant ce travail, ou bien il s'entretenait avec ses hôtes de choses édifiantes, ou bien il se renfermait dans un religieux silence.

Fr. Félix fut une fois contraint de passer la nuit dans une bergerie écartée, où se trouvaient un certain nombre de bergers sous les ordres du propriétaire. Après le repas du soir, ce dernier qui était un fort brave homme, récita avec tout son monde le chapelet, auquel il ajouta ensuite une interminable kyrielle de *Pater* et d'*Ave* en l'honneur de quantité de saints du Paradis. Fr. Félix remarqua que la plupart de ces pauvres gens, par lassitude ou autrement, se laissaient aller au sommeil et ne répondaient que très imparfaitement. — " Mes amis, leur dit-il, la prière est une grande et belle chose, souverainement utile ; mais il faut s'en acquitter convenablement. Mieux vaut pour vous, croyez-moi, en faire moins à l'avenir et le faire mieux, que d'en faire beaucoup et mal comme vous le faites. " — Le bon propriétaire de la bergerie profita de l'avis de Fr. Félix et mit à l'avenir plus de discrétion dans les prières qu'il faisait réciter à ses gens.

Cet emploi de quêteur mit ainsi Fr. Félix en rapport avec des personnes de condition et d'humeur bien différentes ; de toutes, il sut toujours se faire bien venir. La dignité de son maintien, la réserve de ses paroles, sa charité incessante, universelle, lui concilièrent tout d'abord l'estime et l'affection de tous

Dans la conversation, jamais il ne contredisait les gens, à moins que la religion ou la charité ne l'exigeassent ; et même alors,

sa parole était toujours respectueuse et douce dans sa brièveté. En présence même de la violence brutale, la parole de Fr. Félix demeurait toujours calme et pleine de douceur. Un soir qu'il revenait de la quête par des chemins solitaires, quelques jeunes mauvais sujets voulurent se jeter sur lui et lui enlever sa besace pleine de pain. Sans se troubler, Fr. Félix leur dit : — " Je ne veux pas lutter contre vous, mais il ne m'appartient pas de vous donner ce pain; la volonté des bienfaiteurs est qu'il soit pour nous et pour les pauvres. " — Ces simples paroles prononcées avec une douce fermeté, firent rentrer en eux-mêmes ces jeunes étourdis.

Avec les bienfaiteurs, jamais Fr. Félix ne prit part à aucune conversation purement oiseuse. On le savait, et personne ne s'en offusquait. Si son compagnon parlait un instant de choses et d'autres avec les gens, lui se tenait à une petite distance, les yeux baissés. Mais s'il n'écoutait point et ne parlait pas davantage quand il ne s'agissait que de choses indifférentes, en revanche il écoutait avec une toute bienveillante attention l'exposé de toutes les peines; il savait être le confident de toutes les douleurs. Alors ce silencieux trouvait en son cœur de bonnes paroles pour relever les courages abattus. — " Fr. Félix venait souvent chez mon père, dépose le forgeron François Granata. Il venait quêter le charbon de bois qui lui servait ensuite à préparer les mets de ses malades. Mon père lui confiait toutes ses peines et tous ses embarras, très grands à cette époque de mon enfance. Le bon Frère l'écoutait patiemment; et je l'entendais qui disait à mon père : " Ayez confiance, mon bon Granata, recommandez-vous toujours bien au bon Dieu et à Marie-Immaculée, ils ne vous laisseront pas dans la peine. " — De fait, mon père triompha de toutes les difficultés. "

Toujours d'humeur égale avec ses compagnons, Fr. Félix réclamait continuellement pour lui-même la plupart des fatigues. S'il y avait deux fardeaux inégaux, il prenait le plus lourd. S'il y avait deux courses différentes à exécuter dans le même temps, il réclamait la plus longue ou la plus pénible. D'une sévérité effrayante pour lui-même, ne comptant jamais pour rien ses fatigues et ses travaux, il cherchait à éviter à ses compagnons toute souffrance.

Il était allé un jour avec Fr. Mariano, ramasser du bois dans la forêt de l'Abua. La course avait été longue et le travail pénible,

l'heure du repas était passée depuis longtemps. — “ *Pays*, dit tout à coup Fr. Mariano, si j'avais un peu de bon pain, je le mangerais de bon appétit ”. — “ Est ce bien vrai ? ” demanda Fr. Félix. — “ Oui, bien vrai, reprit Fr. Mariano, car je me sens bien fatigué ”. — “ Espérons en la divine Providence, reprit le serviteur de Dieu ; bien sûr elle ne nous manquera pas. ” — Peu après, se présente aux deux Frères un gracieux adolescent, portant une corbeille pleine de beaux petits pains. — “ Mes bons Frères, leur dit-il, voici du pain frais pour votre collation. ” — Tout étonné, Fr. Mariano après avoir remercié, accepte de l'étranger un de ces pains qu'il remet à Fr. Félix. Celui-ci en détache une bouchée et remet le reste à son compagnon. Pendant que Fr. Mariano savourait ce pain délicieux et sentait renaître ses forces, l'adolescent disparaissait. Fr. Mariano eût beau regarder de tous côtés, il ne le vit plus.

Pareil fait se produisit dans une circonstance à peu près semblable. Les deux mêmes Frères revenaient d'une quête lointaine, chargés tous deux d'un lourd fardeau, par un temps de grande chaleur. Fr. Mariano demanda à se reposer un peu au bord du chemin, et se plaignit d'avoir bien soif. — “ Espérons que la divine Providence nous viendra en aide. ” répondit Fr. Félix. Peu d'instants après, apparaît sur le chemin un beau jeune homme. Il salue gracieusement les deux religieux : — “ Bons Frères, leur dit-il, vous paraissez fatigués ; permettez-moi de vous offrir un rafraîchissement. ” Et il leur présente un pain et un flacon de vin.

De retour au couvent, Fr. Félix comptant pour rien ses fatigues, se mettait de bon cœur à la disposition de son supérieur, et s'offrait à aider ses Frères dans tous leurs emplois. On le voyait ainsi tantôt porter du bois ou de l'eau à la cuisine et éplucher les légumes avec le cuisinier, tantôt balayer les corridors et les officines, tantôt travailler au jardin avec le Frère jardinier. Puis il s'acquittait avec une fidélité scrupuleuse de tous les exercices qu'il n'avait pas pu faire avec la communauté.

A cette humilité si absolue, à cette patience que rien ne lassait, à cette générosité de tous les instants, à cette prière incessante, Dieu ne pouvait refuser la sanction des prodiges. Un *Ave*

Maria récitée par Fr. Félix, le contact de sa main, sa seule présence, opérèrent dans les maisons des bienfaiteurs des faits étonnants, enregistrés en grand nombre sous la foi du serment au procès de béatification.

En plus de trente maisons dont les Actes nous transmettent les noms, le vin fut multiplié dans les circonstances les plus diverses, à la prière ou sous la main de Fr. Felix. Le fait arriva, entre autres, dans la maison d'un ecclésiastique, jusqu'alors peu favorable aux Capucins. Pour se moquer du Frère quêteur, cet ecclésiastique l'amena devant un tonneau qu'il savait être absolument à sec. — "Tirez de là ce que vous pourrez," lui dit-il d'un air malin. Fr. Félix, toujours priant, s'agenouilla, fit jouer le robinet; un vin excellent jaillit à flots. L'ecclésiastique publia hautement le fait, et demeura depuis un des plus grands admirateurs de Fr. Félix, et un ami dévoué des Capucins.

Par erreur, une dame donna un jour à Fr. Félix de l'eau savonneuse pour de l'huile; celui-ci n'y prenant pas garde remercia beaucoup. En rentrant au couvent, il garnit d'abord avec cette substance la lampe du Très-Saint-Sacrement qui n'en brûla que mieux. Il porta le reste au Frère cuisinier qui en assaisonna le repas de la communauté; et le repas fut trouvé irréprochable. Cependant la dame s'étant aperçue de sa méprise, vint au couvent faire des excuses. — "Madame, lui répondit le P. Gardien, puisiez-vous vous tromper souvent de cette façon. Fr. Félix nous a apporté de l'huile de chez vous et cette huile était excellente."

"Fr. Félix, rapporte le témoin Antonine Pécone, venait d'ordinaire à la maison deux fois dans l'année, aux environs des fêtes de Noël et de Pâques, pour la quête du riz; mes parents lui en donnaient chaque fois deux boisseaux. Un jour donc qu'il était venu, ma grand'mère, Marie Gentile, qui malgré son grand âge gouvernait tout dans la maison, m'ordonna de le conduire au grenier et de lui donner deux gros boisseaux de riz (riso). Moi, étourdie (j'étais jeune fille alors), je compris deux boisseaux de ria, qui, dans notre dialecte local, signifie gros troment. Je me dirigeai vers le grenier, suivie par Fr. Félix. Comme j'étais seule il n'entra pas. Je remercia et partis. Dans la journée, ma grand'mère me demanda

si au moins j'avais fait bonne mesure en donnant le riz au Frère. — Mais, grand'mère, lui répondis-je, ce n'est pas du riz que vous m'avez dit de lui donner ; du moins j'ai compris du ria (gros froment), et c'est du ria que je lui ai donné. ” — “ Oh ! mon Dieu, s'écria ma grand'mère, ces bons Pères croiront qu'on a voulu se moquer d'eux ; je m'en vais vite au couvent leur faire mes excuses, et leur expliquer ta méprise. ” — Et elle partit aussitôt. Chemin faisant, elle rencontra le P. Macaire et le P. Gabriel qui tous deux lui dirent en la saluant : — “ Eh où allez-vous donc si pressée, mère Mariuzza ? ” — Elle leur expliqua pourquoi elle allait au couvent. — “ Vous vous trompez, mère Mariuzza, lui dit le P. Macaire, Fr. Félix nous a apporté ce matin deux bons boisseaux de riz ; nous en avons mangé à midi ; et tous l'ont trouvé très bon. ” — Tout étonnée, ma grand'mère leur rapporta de nouveau, en insistant, sa conversation avec moi, et la confusion que j'éprouvais de m'être trompée. Alors les deux Pères, venant avec elle jusqu'à la maison, m'interrogèrent très minutieusement sur ce qui s'était passé ; je le leur racontai très franchement, en les assurant que si je m'étais trompée sur le sens des paroles de ma grand'mère, j'étais sûre de ne m'être pas trompée sur ce que j'avais donné, et que c'était bien du ria, et non du riso que j'avais versé dans la besace du Frère. — “ Et pourtant, dit le P. Macaire, c'est bien du riz qu'il nous a apporté. ”

Un peu plus tard la famille dont on vient de parler fut largement récompensée par Fr. Félix de la charité qu'elle avait toujours témoignée à lui et à son Ordre. Écoutons encore Antonine Pécone :

“ Mon père avait pris à ferme la propriété dite DELLE NUCCI. L'échéance du fermage approchait, et mon père se trouvait dans l'impossibilité de le payer, attendu qu'il n'avait pas pu vendre sa récolte de froment. Personne ne voulait l'acheter, du moins à un prix rémunérateur, à cause de la grande quantité qu'il contenait de grains noirs et pourris par le brouillard. Sur ces entrefaites Fr. Félix vint précisément pour quêter du froment. Ma grand'mère lui conta toutes nos angoisses ; et elles étaient grandes, car nous allions être évincés, saisis, et peut-être ruinés. — “ Priez bien,

mon Frère, disait ma grand'mère, priez Dieu, et la Madone, et notre Père saint François pour que nous puissions arriver à vendre ce froment. — Puis elle m'ordonna d'en donner au Frère six mesures. Fr. Félix me suivit au grenier où le grain était en deux gros tas équivalant à quatre vingts sacs environ. Cette fois, Fr. Félix entra dans le grenier, après avoir déposé ses sandales à la porte. Il s'agenouilla et se mit à prier; puis tout en priant et en marchant sur les genoux, il alla d'un bout à l'autre du grenier, en passant entre les deux tas de froment. Je le regardais faire; mais lui n'avait seulement pas l'air de s'apercevoir que j'étais là. Quand il se releva, je voulus lui donner huit mesures de froment au lieu de six qu'avait dit ma grand'mère; car j'avais été fort impressionnée de son air de sainteté; mais il refusa énergiquement. — « Non, me dit-il, je ne les prendrai pas; et vous ne pouvez pas me donner huit mesures; votre grand'mère ne vous a permis que de m'en donner six. » — Il partit. Le lendemain, allant fermer la fenêtre du grenier, en compagnie de notre servante Antonine Mazzaforti, je ne vis plus trace de grains noirs dans le froment. Tout ce qui le déparait avait disparu; dans les huit jours qui suivirent nous en vendîmes quarante sacs à un bon prix. »

Le baron Saint-Andréa, grand bienfaiteur des Capucins, avait coutume de leur faire une aumône de vin deux fois par semaine. Un jour où Fr. Félix devait venir comme à l'ordinaire chercher cette aumône, Antonino, le jeune fils du baron, enfant assez espiègle, profita de l'absence momentanée de son père pour jouer au pauvre Frère un tour qu'il croyait très spirituel. Par supplications, par câlineries et aussi par le don de quelque monnaie, il amena le domestique à mettre de l'eau au lieu de vin dans l'outre du quêteur. La chose se fit comme l'enfant l'avait voulu; et Fr. Félix toujours absorbé en Dieu, n'y fit nulle attention. Antonino triomphant raconta le fait à ses jeunes sœurs en leur faisant jurer le secret; elles le gardèrent assez ce jour-là.

Mais le lendemain, comme toute la famille était à table, Fr. Félix vint à passer dans la rue. En l'apercevant, Antonino ne put retenir un sourire malin accompagné de clignements significatifs à ses sœurs et au domestique qu'il avait rendu exécuteur de son es

piègerie. Intrigué de ce manège, le père en voulut savoir la cause qui fut vite révélée. Antonino, du reste, avoua tout alors avec franchise et se déclara l'instigateur et l'auteur principal du méfait. Malgré cet aveu, le baron indigné mit immédiatement à la porte le valet qui avait eu le tort de se prêter aux désirs blâmables de l'enfant. Puis, sur-le-champ, il envoya un autre de ses serviteurs au couvent des Capucins, présenter de sa part au P. Gardien, avec ses excuses, quelques bouteilles d'un excellent vin, comme dédommagement du mauvais tour de la veille. Le domestique fit la commission; mais le P. Macaire ne comprenant rien à ses paroles, attribua à la timidité et au manque de savoir-vivre ce qu'elles présentaient de confus. Un peu après, le baron lui-même se présenta. Dès que le P. Macaire l'aperçut il courut au-devant de lui et le remercia chaleureusement de sa gracieuseté du jour, s'ajoutant à sa généreuse aumône de la veille. — "Vraiment, ajouta-t-il, le vin que notre Fr. Félix nous a apporté hier de chez vous était délicieux." — Croyant à une ironie du P. Macaire, le baron se confondait en excuses auxquelles le P. Macaire à son tour ne comprenait rien. Enfin, après bien des (qui-pro-quo.) les deux interlocuteurs finirent par s'entendre. Toutes informations prises, et les témoins entendus, on put constater à l'actif de Fr. Félix un prodige de plus; sur ses épaules, l'eau s'était changée en vin.

Le P. Macaire profita de l'émotion bien naturelle qu'avait produite chez le baron la constatation du prodige, pour lui demander la grâce du pauvre domestique. — "Je veux bien, dit le baron mais à la condition que vous me donnerez deux bouteilles de ce vin miraculeux." — Le P. Macaire donna les deux bouteilles demandées, et le baron les conserva religieusement comme des reliques.

Prière touchante. — La maman du petit Henri lui recommande de prier le Bon Dieu pour son oncle gravement malade. Le soir, avant de se mettre au lit, le bambin fait en ses termes sa touchante prière :

— "Mon Dieu, conservez mon oncle au moins jusqu'aux étrennes."

Au retour de ses quêtes, Fr. Félix stationnait toujours aux pieds de l'ADDOLORATA près du couvent. De méchants enfants le voyant un jour tout absorbé dans sa prière, s'approchèrent de lui et glissèrent de gros cailloux dans sa besace. Le Frère n'y prit pas garde ; et sa prière terminée, regagna tranquillement le monastère. Une personne pieuse qui avait vu de loin l'action de ces vauriens, se hâta de venir au couvent pour exprimer toute son indignation et faire connaître les coupables — “ Madame, lui dirent les Frères, vous nous dites qu'on a glissé des pierres dans la besace de Fr. Félix ; quant à nous, nous n'y avons trouvé que du pain. Il est vrai cependant que plusieurs de ces pains étaient notablement plus petits que les autres, et différents quant à la forme de ceux qu'on donne d'ordinaire au quêteur. ” — La dame n'en revenait pas ; elle était pourtant bien sûre de ce qu'elle avait vu. On s'informa, on interrogea ; et il demeura avéré que les pierres avaient été changées en pain, tout en gardant à peu près leur forme première.

Ce prodige se renouvela plusieurs fois dans des circonstances analogues. L'auteur des méfaits qui y donnèrent lieu l'a avoué plus tard au procès de béatification. — “ J'avais environ quinze ans, dit-il, lorsqu'un jour voyant Fr. Félix qui priait immobile devant l'ADDOLORATA, avec sa besace à demi pleine sur l'épaule, je succombai à la mauvaise idée de glisser un gros caillou dans sa besace. Le Frère ne s'en aperçut nullement. Je m'étais déjà un peu éloigné, lorsque je me sentis pris de remords de ce que j'avais fait, me rappelant avoir entendu dire que Fr. Félix était un saint. Je revins donc pour réparer ma faute, si c'était possible ; Fr. Félix était toujours en prière, toujours immobile. Glissant mon bras dans la besace, j'essayai de retirer le caillou, mais j'eus beau palper je

Tout le monde pleure en français. — Le petit Robert joue sur le boulevard avec un bambin dont il ne comprend pas le langage.

— C'est qu'il est anglais ! lui dit maman.

— Mais non, riposte le bébé ; il ne peut pas être anglais et pleurer en français !

— Si, mon petit chéri, il est anglais ! s'il pleure comme toi, il ne faut pas t'en étonner, car, vois-tu, tout le monde pleure en français.

touchai que du pain. — Une surprise mêlée de frayeur commençait à s'emparer de moi, lorsque soudain Fr. Félix se releva. Me voyant tout près de lui dans une contenance embarrassée : — " Que veux-tu ? " me dit-il. — Moi pris au dépourvu, et n'osant pas déclarer la vérité : — " Mon Frère, lui dis je, je voulais par charité vous demander un peu de pain. " — Sans rien me dire davantage, il tire une petite *pagnotte* et me la donne. Cette pagnotte avait précisément la forme du gros caillou roulé que j'avais glissé dans la besace du Fr. Félix. Je demeurai si ému et si humilié de ce qui venait de se passer, que je restai longtemps sans oser goûter à ce pain miraculeux. "

En parcourant les campagnes pour la quête, Fr. Félix éteignit soudain des incendies qui dévoraient les moissons, et gagnaient même les vignes ; après sa prière, on ne vit nulle trace ni de feu ni de fumée. Il arrêta des orages qui menaçaient de tout emporter ; il détourna le cours des eaux dévastatrices.

Aussi, lorsque ces pauvres gens des champs voyaient reparaitre Fr. Félix au milieu d'eux, ils couraient à lui comme à un insigne bienfaiteur, comme à un bon ange de Dieu.

CHAPITRE IX.

Le charitable Infirmier.

Si mater nutrit et diligit filium suum carnalem quanto diligentibus debet quis diligere et nutrire fratrem suum spiritualem. — Reg. S. F. Chap. 6.

Si une mère soigne et chérit son fils selon la chair, combien plus diligentement le Frère Mineur doit-il aimer et soigner son frère selon l'esprit.

SOMMAIRE. — Touchante coïncidence. — Ami de tous. — Simple et droit. — Il pense bien de tous. — Il ne peut souffrir la détraction. — Pieuses industries. — L'infirmier. — Infirmerie en bon ordre. — Le jardin pharmaceutique. — Provisions d'hiver. — Le paysan et le lapin. — Aux petits soins. — Les mourants. — Le petit Fr. François de Gangi. — Les morts. — Le premier lundi du mois. — Les messes pour les âmes du purgatoire. — Appel des pauvres âmes. — La lampe des morts.

C'est le dimanche de la Quinquagésime que le serviteur de Dieu a été solennellement proclamé Bienheureux. Or, ce jour-là même, par une heureuse coïncidence, on lisait à la sainte messe cette page admirable dans laquelle l'apôtre saint Paul exalte magnifiquement la charité et nous dépeint ses caractères. Dans ce tableau magistral, chaque ligne reproduit un des traits de Fr. Félix. Écoutons :

“ Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, je suis comme un airain sonnante et une cymbale retentissante.

“ Et quand j'aurais le don de prophétie, que je connaîtrais tous les mystères et toute la science : quand j'aurais toute foi, au point de transporter des montagnes, si je n'ai point la charité, je ne suis rien.

“ Et quand je distribuerais tout mon bien pour la nourriture des pauvres, et que je livrerais mon corps pour être brûlé, si je n'ai point la charité, cela ne me sert de rien.

“ La charité est patiente ; elle est pleine de bonté ; la charité n'est point envieuse ; elle n'est point téméraire et précipitée ; elle ne s'enfle point d'orgueil.

“ Elle n'est point ambitieuse : elle ne cherche point son propre intérêt ; elle ne se met point en colère ; elle ne pense et ne soupçonne pas le mal.

“ Elle ne se réjouit pas du péché, ni de la disgrâce du prochain ; mais elle se réjouit des bonnes actions et du vrai bien.

“ Elle supporte tout, elle croit tout, elle espère tout, elle endure tout. (I. Cor. XIII). ”

Trait pour trait, c'est là tout notre Fr. Félix. Après avoir admiré le tableau, rapprochons-en l'original, et nous serons frappés de la ressemblance.

**Un avocat défend son client accusé d'avoir fait un vol
chez son voisin durant la messe.**

- La preuve qu'il n'a pas volé, dit-il c'est qu'il était à la messe.
 - Mais, s'il est arrivé en retard, ça ne prouverait rien.
 - Je certifie qu'il est arrivé à la préface. Or la préface de la messe doit être au commencement comme dans les livres.
- En voilà un qui ne lit pas souvent son paroissien.

Ni dans le couvent, ni au dehors, Fr. Félix n'eut d'attache particulière pour personne, on ne lui connut jamais ni confident ni ami. Après Dieu, son seul confident fut ce P. Macaire, qui pour tant le traitait avec tant de sévérité.

Dans le couvent, tous ses frères étaient ses amis ; il pensait bien de tous ; il était toujours prêt à se dévouer pour tous. Si, par hasard, il entendait dire qu'un d'entr'eux avait manqué à son devoir, ou s'il lui était impossible de ne pas s'en apercevoir lui-même, charitablement, il allait prévenir le délinquant et l'amenait par de douces paroles à une conduite plus religieuse.

Au dehors, Fr. Félix ne voyait que les âmes ; et il les aimait toutes. Il pleurait et soupirait avec toutes celles qu'il savait dans la peine ; il faisait pénitence pour toutes celles qu'il savait dans le péché. Il se mettait au service de toutes dans la mesure du possible.

Pauvres ou riches, plébéïens ou nobles, rustiques ou cultivés, infirmes ou bien portants, enfants contrefaits ou gracieux adolescents, tous ses semblables lui étaient également chers, parce qu'encore une fois, il ne voyait que les âmes ; jamais il n'arrêtait les yeux sur les formes extérieures. Il ne voyait que les âmes, et il les voyait en Dieu, principe de toute charité. Il ne les aimait ni pour lui, ni pour elles-mêmes, mais uniquement pour Dieu, terme de toute charité.

(à suivre.)

La femme prudente :

Quand je suis dans un salon, je m'arange toujours de manière à sortir la dernière, afin de ne laisser personne pour parler de moi.

.....

Réfléchir avant de parler : --- Qui est-ce donc que ce petit monstre-là? disait une femme à une autre en parlant d'un enfant maladif. --- "Madame c'est mon fils --- Ah!... il est bien joli!"

.....

DIRECTEUR: A. L. MANGIN, PRÊTRE,
A JEANNE d'ARC (VIA OTTAWA.)

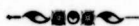
TONIQUE ET APERITIF E. W.

Préparé par les Servantes de Jésus-Marie.
à Jeanne d'Arc, (viâ Ottawa.)

PRIX: 25 CENTS.

DIRECTION : Faites infuser le contenu de la boîte pendant 2 heures dans un demi gallon d'eau bouillante. Filtrez, puis ajoutez une chopine de bon brandy ou de bon gin et une à deux livres de sucre blanc. Mettez en bouteilles bien bouchées et gardez dans un endroit frais.

Prenez un demi ou même un verre à vin entier trois fois par jour, avant les repas.



POUDRE A. B.

Préparée par les Servantes de Jésus-Marie,

à JEANNE D'ARC, (viâ Ottawa).

Pour Catarrhe, Rhume de Cerveau, Ecoulement du Nez, Migraine, Maux de tête, etc...

Direction : Une petite prise de trois à sept fois par jour, suivant le besoin.

PRIX : boîte simple, 25 cents, boîte double, 40 cents.

Franco par la malle.

